

Stratégie de la CGC

2026 - 2029



United for Geodata

Version

V0.1: première ébauche, 23 mai 2025

V0.2: après discussion au sein du groupe de base, 23 mai 2025

V0.4: version intégrant les apports du workshop de la CGC du 6 juin 2025, pour 2^{ème} traduction

1. Introduction

Au sein de la présente stratégie, la Conférence des services cantonaux de la géoinformation et du cadastre (CGC) définit les axes majeurs de son développement durant les quatre années à venir (de 2026 à 2029) ainsi que la forme de collaboration retenue pour les aborder. La stratégie fixe le cadre dans lequel l'action de la CGC, de ses diverses instances et de ses différents groupes de travail doit s'inscrire et sert également de guide aux plans d'action biennaux et aux actions concrètes de mise en œuvre qu'ils comportent.

La CGC est issue de la fusion des deux conférences que sont CadastreSuisse et la Conférence des services cantonaux de géoinformation (CCGEO). Elle a été instituée par la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) en date du 1^{er} janvier 2021 comme une collectivité de droit public à capacité juridique limitée. Elle regroupe les unités organisationnelles cantonales compétentes en matière de géoinformation, de mensuration cantonale et officielle ainsi que de cadastre RDPPF.

C'est dans le cadre de l'action 16 «Gouvernance de la CGC et lignes directrices de la CGC» du plan d'action 2024-2025 de la CGC que la stratégie a été élaborée durant le premier semestre 2025 par une équipe resserrée, avec le soutien d'un groupe de projet. Une enquête a préalablement été menée auprès des membres pour déterminer la pertinence et le degré de réalisation des objectifs de la stratégie précédente. D'autres réactions ont par ailleurs été recueillies lors d'un atelier de travail (workshop) et via une consultation écrite.

2. Mandat de base - mission

Le mandat de base récapitule les tâches principales assignées à la CGC et fournit des indications sur les parties prenantes les plus importantes et la plus-value qui doit être créée. Elles figurent également aux articles 2 «Objectif et domaines de spécialité» et 3 «Tâches» des statuts. Dans le cadre de l'actualisation de la stratégie 2026-29, le mandat de base antérieur, découlant des statuts, s'est vu globalement confirmé et précisé sur certains points:

La CGC

- ✓ coordonne les tâches et les intérêts communs des cantons dans le domaine de la géoinformation,
- ✓ présente des demandes communes au niveau intercantonal et national,
- ✓ fait valoir ses besoins de manière ciblée au sein de projets globaux liés aux données et à la géoinformation,
- ✓ promeut des solutions communes innovantes, également avec les autres niveaux fédéralistes et avec le secteur privé,
- ✓ veille à ce que des géodonnées cantonales harmonisées, d'une grande qualité et d'une parfaite actualité soient largement disponibles
- ✓ et soutient par des contributions concrètes la géoinformation Suisse, l'écosystème des données Suisse et la transformation numérique de manière générale.

3. Valeurs fondatrices de la collaboration

Les valeurs suivantes incarnent les principes fondamentaux qui guident l'action et le comportement de la CGC. Ses membres et son personnel s'engagent à agir dans leur respect et à assurer leur diffusion dans le cadre de la culture collaborative:

ensemble

- ✓ Nous encourageons l'échange entre les domaines thématiques et entre les membres.
- ✓ Nous prêtons attention aux différences régionales et cantonales et vivons la diversité linguistique.

dans le respect

- ✓ Nous communiquons et agissons de façon transparente, en temps utile et de manière ciblée.
- ✓ Nous collaborons d'égal à égal, en nous montrant respectueux et loyaux.

tournés vers l'avenir

- ✓ Nous testons et utilisons de nouvelles technologies, de nouvelles méthodes et formes de collaboration.
- ✓ Nous considérons tout changement comme une chance, agissons avec clairvoyance et veillons à un bénéfice à long terme.

engagés

- ✓ Nous connaissons nos objectifs communs et savons utiliser activement les possibilités dont nous disposons pour les atteindre.

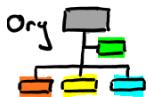
organisés

- ✓ Nous sommes organisés efficacement et veillons à le rester, forts de nos processus décisionnels allégés et de notre grande autonomie.

4. «Géoinformation cantonale pour la Suisse numérique»

L'activité stratégique déployée par la CGC dans les domaines thématiques énumérés dans la suite se fonde sur le principe formulé avec concision dans le titre, à savoir «Géoinformation cantonale pour la Suisse numérique» ou «United for Geodata» dans une forme plus lapidaire. La subdivision en domaines thématiques («Organisation», «Géocoordination», «Cadastre» (Géodonnées de la CGC auparavant), «Géoinfrastructure» et «Géofutur»), déjà adoptée dans la stratégie précédente couvrant les années 2022 à 2025, s'est révélée appropriée et a donc été reconduite. Avec le renforcement du développement de la géoinformation en Suisse, conjointement soutenu par la Confédération et les cantons, c'est désormais un sixième domaine thématique «Stratégie pour la géoinformation Suisse» qui est venu s'y ajouter. Les objectifs stratégiques à atteindre dans les quatre années à venir sont définis dans la suite pour chacun des domaines thématiques cités.

Domaine thématique Organisation



Le domaine thématique «Organisation» traite (développements éventuels compris) de thèmes généraux concernant la Conférence dans son ensemble, relatifs à l'organisation, aux finances, à la stratégie ou à caractère politique. Les modalités d'exécution des tâches relèvent également de ce domaine, tout comme la communication en interne et vers l'extérieur ainsi que l'interconnexion entre politique et stratégie et la gestion des parties prenantes (stakeholdermanagement).

O1: optimiser la communication et l'échange au sein de la CGC

La communication et l'échange entre les acteurs de la CGC que sont les membres, les services cantonaux spécialisés, les groupes de travail, les domaines thématiques, le centre opérationnel et le comité directeur sont optimisés dans le respect des besoins exprimés et des partenaires externes sont également inclus dans le processus.

- Les «meilleures pratiques» sont de plus en plus partagées, afin que les cantons puissent tirer profit les uns des autres.
- La communication, la collaboration et la gestion des connaissances entre les acteurs sont renforcées et bénéficient d'un appui technique.
- L'intégration renforcée des membres doit se traduire par un juste équilibre entre donner et recevoir.

O2: continuer à consolider l'organisation interne

L'organisation interne et la gouvernance de la CGC sont consolidées et développées plus avant pour que les acteurs de la CGC puissent apporter un soutien actif et efficace à la poursuite du développement de l'INDG, à la mise en place de Geo-X, à l'écosystème des données Suisse ainsi qu'à la modernisation du cadastre. Nous pouvons aussi compter ici sur un centre opérationnel fort, sur des finances stables et sur l'effet multiplicateur des membres.

O3: mieux représenter les intérêts et gagner en influence

C'est à l'issue d'un alignement des intérêts en interne que la CGC fait valoir ses demandes politico-stratégiques et ses intérêts au niveau intercantonal et national. La collaboration et l'interconnexion avec les conférences intercantionales, les services fédéraux – notamment et pour l'essentiel avec swisstopo – et les organisations nationales telles que l'Administration numérique Suisse (dans le contexte de l'écosystème des données Suisse) font l'objet d'une grande attention et les développements se poursuivent. Les échanges avec le secteur privé se font au gré des besoins à satisfaire.

Domaine thématique Stratégie suisse pour la géoinformation



Le domaine thématique «Stratégie de la géoinformation en Suisse» vise à faire avancer la mise en œuvre de la stratégie pour un développement optimal de l'INDG Suisse. Il est veillé à la prise en compte des besoins et des exigences des cantons.

S1: participer activement à faire avancer la mise en œuvre de la stratégie suisse pour la géoinformation et le développement de l'INDG Suisse

La stratégie suisse pour la géoinformation sert de guide pour une évolution ciblée de l'INDG Suisse vers une «infrastructure de la géoconnaissance». La CGC gère activement cette évolution en partenariat avec la Confédération et au profit de toutes les parties prenantes. Ainsi, la CGC joue un rôle moteur, au côté de la Confédération, dans le développement agile de la stratégie suisse pour la géoinformation.

S2: impliquer les cantons dans la SGS et aligner les activités internes

Les cantons sont impliqués de façon ciblée dans la mise en œuvre de la stratégie, afin que leurs intérêts soient préservés et qu'ils puissent faire valoir leurs besoins. Les cantons participent activement à la mise en œuvre concrète de la stratégie. Les activités inhérentes à l'évolution de l'INDG sont alignées du mieux possible, dans une optique globale, avec les autres domaines thématiques de la CGC.

Domaine thématique Géocoordination



Le domaine thématique «Géocoordination» englobe la maintenance du réseau de la géoinformation en Suisse, l'échange en partenariat avec la Confédération, les cantons et d'autres acteurs ainsi que la garantie d'une mise à disposition structurée et harmonisée des données dans le cadre de la mise en œuvre de la LGéo et du développement de l'INDG Suisse.

G1: prendre soin du réseau de la géoinformation et veiller à un échange en partenariat

Un réseau vivant dans le domaine de la géoinformation contribue au développement ciblé de solutions harmonisées et d'applications porteuses d'avenir. La coordination des questions matérielles et techniques avec la Confédération dans le cadre de la mise en œuvre de la LGéo et du développement de l'INDG est au cœur de l'attention ici pour les cantons. Il faut également veiller activement à la représentation des intérêts des cantons ainsi qu'à l'échange en partenariat requis avec les cantons, les conférences spécialisées et la Confédération.

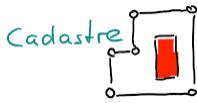
G2: coordonner l'harmonisation des géodonnées de base des cantons et la garantir à long terme

L'harmonisation des géodonnées de base relevant de la compétence des cantons (selon le droit fédéral mais aussi selon le droit cantonal) bénéficie d'un accompagnement et d'un soutien de la part des communautés d'informations spécialisées concernées. Des modèles de données parfaitement alignés entre eux, aussi stables que possible et bien adaptés aux exigences de la pratique font grandement avancer la mise en œuvre de la LGéo. Les cantons s'engagent en faveur d'une mise à disposition commune et coordonnée qui constitue une contribution forte à l'INDG Suisse.

G3: vivre la diversité des cantons et respecter le multilinguisme comme il se doit

Les cantons peuvent faire part de leurs exigences et de leurs besoins variés à différents niveaux. Le multilinguisme est respecté et trouve une traduction concrète aussi large que possible dans le cadre de la mise en œuvre de la LGéo. Il est fait en sorte que les modèles de données, les outils logiciels et les applications tiennent pleinement compte du multilinguisme.

Domaine thématique Cadastre



Le domaine thématique «Cadastre» couvre la coordination spécialisée des diverses organisations cantonales du cadastre ainsi que la poursuite de leur développement, en collaboration avec les services fédéraux compétents (en matière par exemple de MO, de cadastre RDPPF ou de cadastre des conduites).

C1: conforter et commercialiser les données cadastrales en leur qualité de pilier de l'écosystème des données Suisse

Les caractéristiques particulières des données cadastrales (elles couvrent le territoire entier, sont complètes, homogènes, à jour et fiables) sont respectées et confortées. Les données cadastrales sont coordonnées avec d'autres géodonnées de base et forment conjointement avec elles une base d'action importante, tant pour l'Etat que pour la société. Un état des lieux est entrepris dans l'optique de Geo-X, afin de savoir quelles données doivent être gérées dans quels jeux de géodonnées de référence. Les produits impliqués s'en trouvent confortés et les processus concernés sont optimisés.

C2: poursuivre le développement des contenus, des modèles et des processus des données cadastrales en partenariat

L'échange entre le domaine thématique Cadastre et le domaine Mensuration de swisstopo se voit renforcé. Les projets de développement ouverts sont consolidés et coordonnés. Les projets de poursuite du développement sont coordonnés et pilotés avec la participation de tous les cantons et en collaboration avec la Confédération et d'autres partenaires.

C3: améliorer continuellement la qualité des données cadastrales, au bénéfice de la société

La qualité des données et des produits continue à être améliorée, pour le plus grand profit de la clientèle. Gagnant en efficacité, les données et les produits sont également mieux perçus.

Domaine thématique Infrastructure



Le domaine thématique «Infrastructure» vise à évaluer, à exploiter et à poursuivre le développement des infrastructures intercantoniales. Il est à envisager comme un prestataire de services des cantons, des champs thématiques de la CGC et de l'INDG. Une plus-value doit être apportée aux cantons par l'utilisation de synergies. Les demandes de niveau national sont prises en charge, examinées et mises en œuvre si elles se révèlent judicieuses. Les aspects organisationnels, opérationnels et financiers sont clarifiés.

I1: participer activement à l'INDG - en particulier à la géoplateforme Suisse-, contribuer à la structurer et lui apporter le soutien requis

C'est en partenariat avec la Confédération qu'il est œuvré activement et substantiellement à structurer et à mettre en œuvre la géoplateforme. Cela concerne aussi bien les infrastructures intercantoniales déjà en service (geodienste.ch) que les applications qui verront le jour à l'avenir. Un soutien est apporté à l'organisation de la géoplateforme et d'autres éléments constitutifs de l'INDG au niveau technique.

I2: poursuivre le développement de la mise à disposition coordonnée des géodonnées de base et en accroître l'utilité

La mise à disposition coordonnée des géodonnées de base est techniquement fonctionnelle et satisfait aux exigences actuelles. Une poursuite ordonnée du développement est garantie via la stratégie de geodienste.ch. L'ouverture à de nouveaux aspects et à de nouvelles idées permet d'accroître encore le bénéfice qu'une mise à disposition coordonnée des géodonnées de base recèle pour l'INDG, la géo-plateforme, les cantons et les tâches des différents champs thématiques.

I3: soutenir et promouvoir les infrastructures intercantionales

Le besoin en infrastructures intercantionales émane des domaines thématiques ainsi que des échanges entre les cantons et couvre aussi bien des demandes nationales que cantonales. Le domaine thématique Infrastructure offre toutes les conditions requises pour répondre à ces besoins et pour mettre en place puis en service de nouvelles infrastructures intercantionales, une couverture territoriale nationale n'étant pas toujours nécessaire.

Des idées innovantes, des concepts et des composants novateurs sont examinés en collaboration avec le domaine thématique Géofutur, puis implémentés dans l'infrastructure s'ils se révèlent judicieux.

Domaine thématique Géofutur



Géofutur est l'espace d'anticipation et d'innovation de la CGC. Il observe les évolutions technologiques, organisationnelles et méthodologiques pertinentes pour la géoinformation. En interaction avec les autres thèmes de la CGC, son rôle est de créer des synergies, d'expérimenter de nouvelles approches et d'assurer la transition des innovations vers les infrastructures et les services opérationnels.

F1: identifier et anticiper les évolutions pertinentes pour la géoinformation

Observer, analyser et synthétiser les tendances technologiques, méthodologiques et réglementaires émergentes ayant un impact sur la production, la gestion et l'usage des géodonnées.

- Participer aux dispositifs de veille existants et en valoriser les contenus.
- Produire des synthèses régulières à destination des membres de la CGC.
- Contribuer à la définition des priorités stratégiques en lien avec les autres thèmes de la CGC.

F2: créer des synergies et favoriser l'expérimentation encadrée

Encourager la mutualisation des connaissances et le test de nouvelles approches dans une logique d'échange entre cantons.

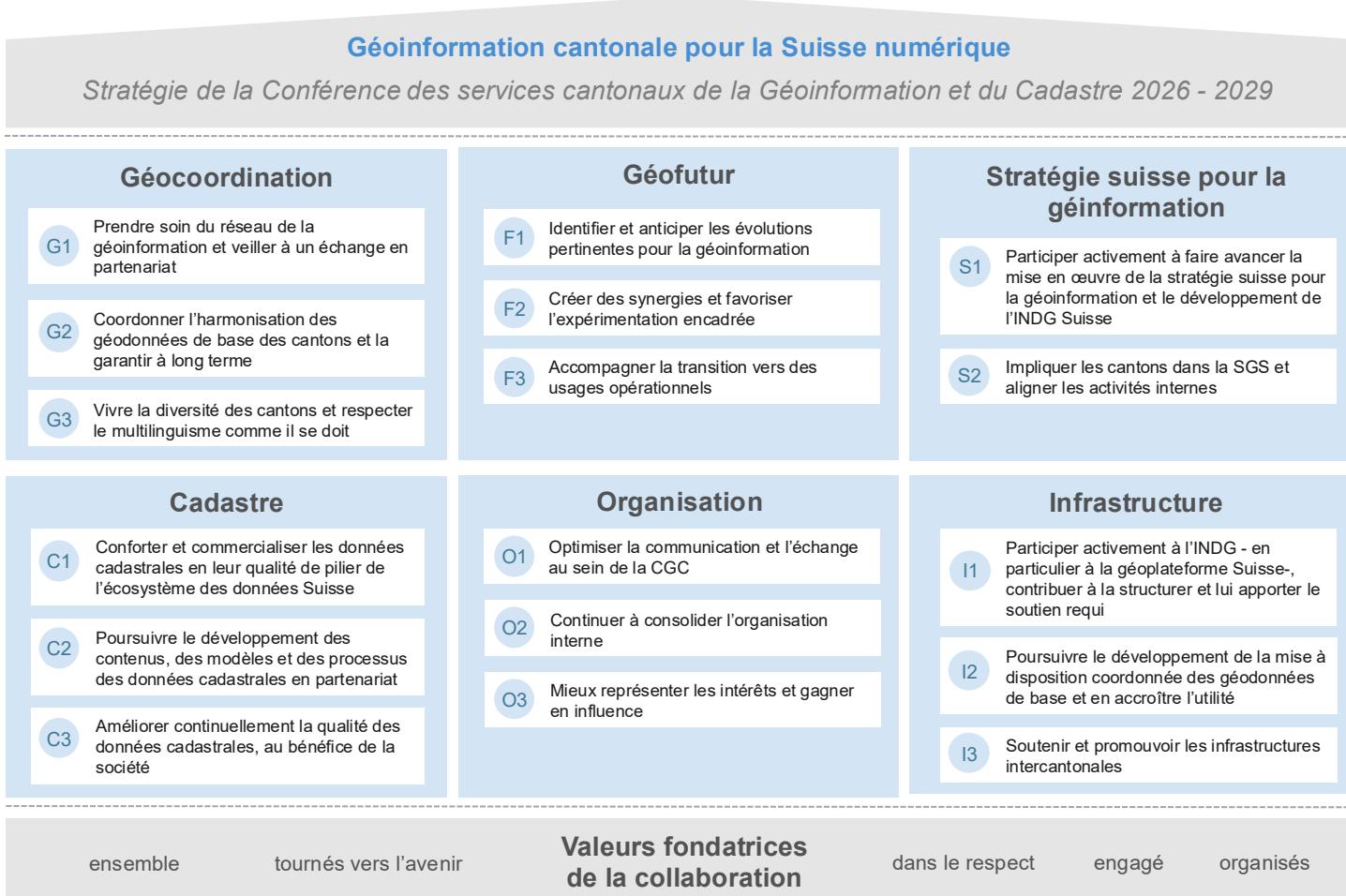
- Organiser des espaces de dialogue et d'échange d'expériences (webinaires, ateliers, retours de terrain), également ouverts à des activités extérieures à la géoinformation.
- Promouvoir et mettre en valeur des projets pilotes, qu'ils soient portés par des cantons ou par des acteurs externes (académiques, privés ou internationaux), dès lors qu'ils apportent des enseignements utiles à la CGC.
- Valoriser les expérimentations réussies dans les autres axes de la CGC (infrastructure, données, coordination).

F3: accompagner la transition vers des usages opérationnels

Faciliter l'intégration progressive des innovations dans les pratiques des services cantonaux, en lien avec les objectifs de continuité et d'interopérabilité.

- Développer des outils de transfert simples et mutualisables (kits pratiques, fiches retours d'expérience, processus d'évaluation).
- Soutenir l'appropriation locale des innovations par des formats adaptés aux réalités cantonales.
- Contribuer à des initiatives comme le GeoData Lab pour relier expérimentation, documentation et intégration progressive dans les infrastructures existantes.

5. Carte stratégique



6. Mise en œuvre

Les objectifs stratégiques sont mis en œuvre par l'intermédiaire des plans d'action de la CGC, déjà bien entrés dans les mœurs et renouvelés périodiquement. Les diverses actions que comportent ces plans correspondent à des mesures de mise en œuvre. Si les six domaines thématiques prédéterminent la structure des plans d'action de la CGC, ils laissent aussi transparaître l'organisation du comité directeur de la CGC et plus globalement de la Conférence dans son ensemble.

Les plans d'action de la CGC sont réactualisés périodiquement, généralement tous les ans ou tous les deux ans, sous la houlette du comité directeur et du centre opérationnel, avec le concours des membres et de la commission d'accompagnement Géoinformation. Ils font l'objet d'une coordination étroite avec les mesures de mise en œuvre de la stratégie suisse pour la géoinformation et sont adoptés par la DTAP, sur recommandation de la commission d'accompagnement Géoinformation et après avoir reçu l'aval de l'Assemblée générale de la CGC.